

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-569385

59395



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

5575

Société

R-A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom

CHAIFI AZELA

Date de naissance

14-07-69

Adresse

TETOUAN

Tél.

620134223

Total des frais engagés : 1818.80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation

20/11/2020

Nom et prénom du malade :

CHAIFI AZELA

Age : 24

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

PT1

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 12/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2011/11/05	C	()		INP : 1611246222

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Zakaria en Pharmacie</i>	01-12-20	181,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE CENTRAL D'ANALYSES MEDICO-LEGALES diSMAE 1 Far, Imm. 53, Bld de l'Industrie 93190 Bondy Tel: 06 53 75 50 83 Fax: 06 53 97 16 62</i>	<i>23/11/20</i>		<i>125 D/H</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Bachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur CHAOUI Omar

Spécialiste en Endocrinologie & Diabétologie

Diabète - Goitre - Troubles Hormonaux
Maladies des Glandes - Cholestérol, obésité - Nutrition



الدكتور الشاوي عمر

اختصاصي في أمراض الغدد والسكري
الغدة الدرقية - الأضطرابات الهرمونية
الكوليستيرونول - العقم - السمنة - التغذية

ORDONNANCE

, le : 20/11/2020

Tétouan Le Ordonnance تطوان في

M. CHAFI azelarabe

APIDRA 100 U/ml, Solution injectable : 08-09-09

LANTUS 100U/ml , Solution injectable : 00-00-17

traitement de 03 mois



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 439,00 DH



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lantus 100U/ml, inj b6 sty
P.P.V : 744,00 DH



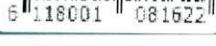
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b1 sty
P.P.V : 98,40 DH



Docteur Omar CHAOUI CAID

Dr. CHAOUI Omar
Endocrinologie & Diabétologie
Residence Hania 1
Etage 3 N° 10 (Esso) - Tétouan
Tél 05 76 99 58 85
Zakaria en Plastique
Sesabline, 15, Bd. Oued Driouia El Moudaw
Tétouan, 33000, Maroc

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Apidra 100U/ml, inj b1 sty
P.P.V : 98,40 DH



شارع الجيش الملكي، إقامة هانية 1 الطابق 1
Hania 1 Etage 3 N° 10 (Esso) - Tétouan
E-mail : chaoui_omar@hotmail.com

Docteur CHAOUI Omar

Spécialiste en Endocrinologie & Diabétologie

Diabète - Goître - Troubles Hormonaux
Maladies des Glandes - Cholestérol, obésité - Nutrition



الدكتور الشاوي عمر

اختصاصي في أمراض الغدد والسكري
الغدة الدرقية - الاضطرابات الهرمونية
الكوليستروл - العقم - السمنة - التغذية

ORDONNANCE

, le : 20/11/2020

Tétouan Le Ordonnance تطوان في

M. CHAFI azelarabe

- HBA1C

المختبر المركزي تطوان
LABORATOIRE CENTRAL TETOUAN
ANALYSES MEDICALES
Dr. Rachid ISMAILI - Médecin Biologiste
Av.des Far, Imm Essaka 2 N°8
Urgences: 06 53 75 50 83
Tél: 05 39 72 06 50 - Fax: 05 39 71 66 62

Docteur Omar CHAOUI CAID

Dr. CHAOUI Omar
Endocrinologie & Diabétologie
Av. des FAR Résidence Hania 1
Etage 3 N° 10 (Esso) Tétouan
Tél 05 39 99 58 58

شارع الجيش الملكي، اقامة هانية 1 الطابق الثالث رقم 10 (اسو) - تطوان
Av. des FAR Résidence Hania 1 Etage 3 N° 10 (Esso) - Tétouan
Tél : 05 39 99 58 58 / E-mail : chaoui_omar@hotmail.com



ouverture: Lundi - Vendredi : 07h30-19h00
Samedi: 07h30-13h00



Analyses Médicales Générales
Biologie spécialisée
Biologie de la Reproduction Humaine

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - HORMONOLOGIE - IMMUNOLOGIE - IMMUNO. HEMATOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - AUTO-IMMUNITÉ - SPERMOLOGIE - PMA

TETOUAN le: 23/11/2020

FACTURE N° 22419/2020

Médecin	Docteur CHAOUI OMAR
Nom du patient	MR CHAFI AZEARABE
Examens	- HBA1C
Cotation	B113
Montant	125,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de: CENT VINGT CINQ DIRHAMS



Prélèvement à domicile sur rendez-vous Tél: 0539 72 06 50 - 0653 75 50 83